

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 29 octobre 2020, à 14 h, via Teams.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Denis Jean, directeur général adjoint de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité (*à titre d'invité*)
- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier (*à titre d'invité*)
- M. Harold Noël, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans (*à titre d'invité*)

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2020-127**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

### Trame verte et bleue métropolitaine – Phase 2 - Financement

- Les membres présents prennent connaissance de l'information. Ils discutent du programme d'aide financière et conviennent de la répartition de l'enveloppe disponible, des appels à projets et du règlement d'emprunt. Il est également convenu d'en saisir le conseil lors de la prochaine séance.

La résolution E-2020-127, consignée dans ce procès-verbal, est considérée signée comme si elle l'avait été distinctement.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE